



FLASH INFO

Réunion de conseil du 12 septembre 2022

● Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est bien passée, ce sont quatre-vingt-six élèves qui sont rentrés dans notre école. Les équipes enseignantes et municipales sont au complet, des petits travaux ont été réalisés pendant les vacances ainsi toutes les conditions sont réunies pour assurer le succès de cette rentrée.

● Règlement local de publicité intercommunal (RLPI)

M. Le Maire informe le conseil municipal du nouveau règlement de la publicité établi sur directive de l'état par notre agglomération et pour notre agglomération. Le document constitué d'une cartographie de différentes zones sur lesquelles différents règlements sont établis.

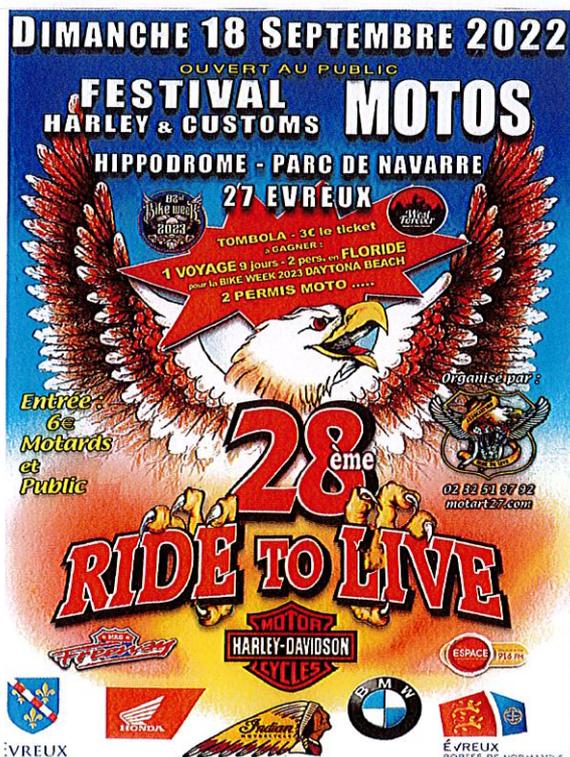
● Projet « Médico bus » à Gauciel

M. Le Maire informe le conseil municipal que la commune a été retenue par notre agglomération pour recevoir un Médico bus. En effet l'agglomération, sur proposition de son Président, a décidé de déployer ce service dans notre agglomération pour tenter de répondre au manque crucial de médecins. La mise au point est en cours de réalisation, il pourrait s'agir d'un bus équipé qui stationnerait devant la salle des fêtes une journée par semaine. Pour l'instant plusieurs médecins ont été recrutés, le médico bus pourrait servir de médecin référent. Ce service pourrait accueillir les habitants de Gauciel ainsi que ceux des communes avoisinantes sur RDV et ce service pourrait être mis en place au début de l'année prochaine. Bien sûr, une information complémentaire sera diffusée dès que possible.

● Divers

- La convention signée avec le service ADS de notre agglomération pour l'instruction des permis de construire arrive à son terme, le conseil municipal décide de la reconduire et décide de garder à sa charge l'instruction des déclarations préalables et des permis de démolir.
- La fête du pain aura lieu le Week end prochain comme prévue. Le conseil municipal décide de dédommager financièrement notre boulanger pour son travail.
- Le conseil municipal décide de reconduire sa subvention pour offrir un jouet à tous les enfants de l'école.
- Le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'école pour le futur voyage de l'an prochain des enfants de l'ensemble de l'école. Vu le montant important, le conseil municipal demande que le budget pour les autres sorties scolaire soit réduit de 50%.

- Le conseil municipal décide de réfléchir à l'implantation d'une « boîte à livre » dans la commune. M. Le Maire confie l'étude de ce projet à la commission aménagement de la commune.
- M. Le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux dans la commune, local technique et lotissement. Un point est fait sur la découverte de la bombe qui a généré beaucoup de trouble dans notre commune.
- Un rappel sur le passage du défilé moto « Harley Davidson » le 18 septembre dans la commune est fait au conseil municipal.
- M. Le Maire fait un rappel sur l'avancement de l'affaire avec la BA 105 au sujet des terrains qu'elle souhaite prendre aux différents propriétaires dont la commune. Pour l'instant différents RDV ont eu lieu ou ont été pris avec des personnalités importantes. Suivant le retour, le dossier sera ou non transmis à un avocat.
- M. Le Maire expose au conseil municipal la réalisation du futur parking derrière l'école, le conseil municipal valide la proposition de l'aménagement de ce parking avec le stationnement d'un bus et de voitures sur environ la moitié de l'emprise foncière. Le reste du terrain servira de réserve foncière pour la commune et restera en espace vert (jeux pour les enfants, plantations etc...)
- M. Le Maire informe le conseil municipal de la phase d'enquête pour la réalisation de la 2x2 voies de la RN13. Trois scénarios de tracé sont envisagés. Dans le scénario le moins favorable à notre commune, il n'y aurait pas d'échangeur pour rejoindre la RN 13 au Breuil, aussi pour aller à Evreux nous serions obligés de remonter vers Pacy sur Eure via la petite route parallèle à la RN 13 pour emprunter un échangeur situé vers le laboratoire de Miserey ou à Caillouet suivant les scénarios. Il est important de se rendre sur le site (RN13-evreux-chaufour.fr) et de manifester notre demande d'échangeur au Breuil.
- M. Le Maire informe le conseil municipal que la benne à déchets verts est maintenant disponible dans l'enceinte du local technique communal. Les habitants pourront déposer leurs déchets verts dans celle-ci tous les jours ouvrés aux horaires de travail des employés communaux. Sur demande, le local pourra être accessible le samedi matin de 10h30 à 11h30.



La benne à déchets verts est maintenant disponible dans l'enceinte du local technique communal :

Les jours ouvrés de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Le samedi matin sur demande de 10h30 à 11h30